



Baromètre Unep-Val'hor-Agrica des entreprises du paysage / 1^{er} semestre 2020

Activité des entreprises du paysage : une chute inédite en début d'année 2020 et des incertitudes persistantes malgré la relance verte annoncée

Paris, le 5 octobre 2020 - L'**Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep)** fait le point sur l'activité économique de la filière sur le 1^{er} semestre 2020¹ avec le baromètre Unep-Val'hor-Agrica. Après une forte croissance en 2018 puis 2019, l'activité du secteur du paysage est en net recul au premier semestre 2020. Ce retournement est la conséquence directe des mesures sanitaires mises en œuvre pendant le confinement durant lequel certains entrepreneurs du paysage n'ont pas pu maintenir une activité normale. Concernant leur avenir, les entrepreneurs du paysage se disent inquiets face à la menace d'une nouvelle vague d'épidémie mais restent optimistes en se mobilisant pour participer activement à la relance verte, et en pariant sur l'apprentissage.

La crise du COVID : un coup de frein dans l'élan de la filière

Alors qu'au second semestre 2019 la croissance du secteur du paysage était de + 5,5 % (pour une tendance annuelle de + 3,5 %), le début d'année 2020 – durement impacté par la Covid-19 – a été marqué par un retournement de situation. **Durant ce premier semestre, l'activité des entreprises du paysage est en forte diminution, à - 6 %.** Cette chute de plus de 11 points par rapport au semestre précédent résulte de l'arrêt d'activité pendant les premières semaines du confinement, affectant directement le chiffre d'affaires de nombreuses entreprises, mais également des arrêts de chantier soudains imposés par les donneurs d'ordres privés et publics.



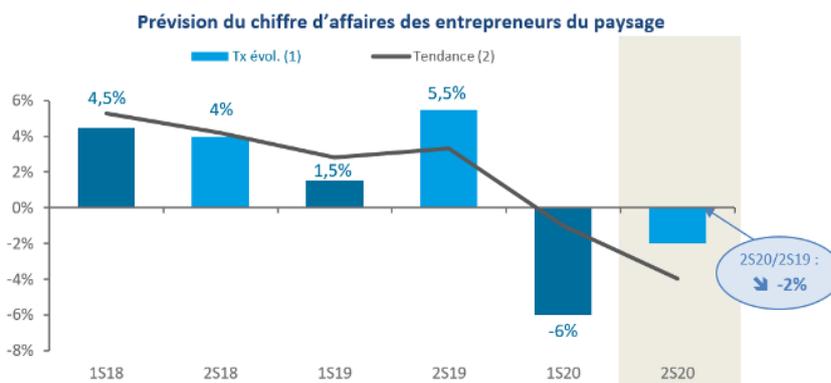
Cette baisse globale sur le semestre cache des disparités : pendant le confinement, la perte de chiffre d'affaires a été de - 24 %², puis le secteur a connu une reprise rapide dès mi-mai, se rapprochant de la dynamique du dernier semestre 2019.

Malgré cette amélioration, les résultats de fin d'année risquent d'être affectés par les surcoûts liés à la crise sanitaire et les pertes de végétaux : la mortalité des végétaux a connu une hausse de 9 % du fait des difficultés d'assurer les arrosages et de conditions climatiques exceptionnelles.

Cette baisse d'activité explique par ailleurs un taux d'embauche³ en nette diminution sur cette période particulière : à 9 %, il perd 7 points par rapport au second semestre 2019. Surtout, il se situe à son plus bas niveau depuis 4 ans. Pour autant, le secteur n'a pas détruit d'emplois sur la période, et le solde entre embauches et départs reste toujours positif. À noter que 55 % des entreprises envisagent de recruter au cours des six prochains mois.

Cette prévision profitera a priori à l'apprentissage : 60 % des entreprises du paysage ont l'intention de maintenir les contrats d'apprentissage à leur terme, et un quart (25 %) des chefs d'entreprise souhaite même augmenter le nombre d'apprentis au sein de leur structure.

Néanmoins, la situation reste encore fragile puisque dans les mois à venir, le carnet de commandes devrait se dégrader très légèrement (avec 122 jours de travail sur le second semestre, soit 5 jours de moins qu'au premier). Malgré cela, les entrepreneurs du paysage gardent leur optimisme et anticipent une diminution de la récession qui devrait passer à - 2 % au second semestre 2020 (contre - 6 % pour ce début d'année), qui s'expliquerait notamment par la récente prise de conscience de plus en plus partagée sur la nécessité de végétaliser les villes.



La crainte grandissante d'une seconde vague de pandémie (24 %) ainsi que les conséquences économiques que cela pourrait engendrer (21 %) inquiètent les entrepreneurs en premier lieu, juste devant l'état de leur carnet de commandes (16 %) et de leur trésorerie (10,5 %). À noter que la problématique du recrutement de personnel qualifié dans les six mois à venir passe de la 1^e à la 5^e place du classement (9,5 %).

Les entreprises du paysage mobilisées dans la relance verte

Les attentes des citoyens pour laisser encore plus de place au végétal se sont clairement exprimées à travers les résultats des élections municipales en juin. Après une période de confinement qui a parfois fortement déconnecté les citoyens des espaces verts, ces attentes se sont renforcées, comme l'a montré le dernier sondage mené par [l'Observatoire des villes vertes](#)⁴. Le plan de relance « vert »⁵ porté par le gouvernement doit pouvoir répondre à cet enjeu sociétal en même temps qu'il répond à l'enjeu environnemental.

Anticipant l'impact vertueux de ces nouveaux enjeux sur le secteur du paysage, **les chefs d'entreprises du secteur ont également devancé la transition verte souhaitée** pour l'économie du pays. Aujourd'hui, plus de 90%⁶ des entreprises du paysage ont une stratégie favorable à l'environnement dans leurs activités – soit par l'acquisition de matériel moins polluant (électrique), l'utilisation de solutions alternatives de désherbage, ou encore une réduction de leur consommation d'eau.

« L'engagement de nos entreprises comme acteurs clés de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, et comme moteurs de la relance, est un réel motif de fierté mais aussi d'optimisme pour notre filière. Les chiffres montrent que nous avons su rebondir pendant la crise et nous organiser pour continuer notre activité dès que c'était possible. Néanmoins, nous aurons besoin du soutien des pouvoirs publics pour répondre aux demandes citoyennes et préserver le capital nature de nos villes. Cela passe notamment par des mesures contraignantes pour imposer la végétalisation dans tous les projets urbains. Car sur le marché des particuliers, la récession peut entraîner une baisse prévisible du pouvoir d'achat, et l'incertitude plane encore sur les marchés privés collectifs. » commente **Laurent Bizot, Président de l'Unep.**

CHIFFRES CLES A RETENIR

Tendance annuelle 2020 ⁽²⁾	- 4 % (- 7,5 points en 1 an)	Taux d'embauches ⁽³⁾	9 % (-7 points en 6 mois)	Nature des embauches
Tendance pendant le confinement (du 14 mars au 11 mai) :	- 24 %	Entreprises n'arrivant pas à embaucher :	30 % (- 18 points en 1 an)	CDI : 45 %
		Intentions d'embauche dans les 6 mois :	55 %	CDD : 49 %
				Apprent./Alt : 6 %

(1) Enquête réalisée pour le compte de VAL'HOR en juillet 2020 auprès de 350 paysagistes à raison de :

- 100 entreprises de 5 salariés et moins
- 150 entreprises de 6 à 19 salariés.
- 100 entreprises de plus de 20 salariés.

(2) Enquête réalisée entre le 6 juillet et le 23 juillet 2020 pour le compte de Val'hor en juillet 2020 auprès de 350 paysagistes à raison de :

- 100 entreprises de 5 salariés et moins
- 150 entreprises de 6 à 19 salariés
- 100 entreprises de plus de 20 salariés

Les informations obtenues ont systématiquement fait l'objet de pondération adéquate sur la base de résultats établis par l'étude structurelle

(3) Taux d'embauche : nombre d'embauches du semestre / nombre de salariés au 31 décembre 2019

(4) Etude menée par l'Observatoire des villes vertes avec YouGov en juin 2020 - [Enquête Espaces verts et élections municipales – une priorité pour tous les Français](#)

(5) Fiche de synthèse – Plan de relance - <https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/content/uploads/2020/09/note-synthese-mesures-paysage-dans-le-plan-de-relance-vf.pdf>

(6) Enquête Unep 2018 sur les pratiques des paysagistes, repris dans le [Guide «Zéro phyto »](#) - juillet 2020



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 550 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE)

www.lesentreprisesdupaysage.fr



À propos de VAL'HOR

VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 53 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPHP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, FNMJ, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP). L'Interprofession VAL'HOR est dotée des missions suivantes :

*la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation

*la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal

*le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective

www.valhor.fr

#LeVegetalEstEssentiel





À propos du Groupe AGRICA

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec 742 000 bénéficiaires d'une retraite complémentaire et 1,5 million de cotisants dans plus de 200 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production, du paysage, les coopératives, les organisations professionnelles agricoles et activités connexes. En 2019, près de 14 000 entreprises du paysage et leurs salariés bénéficiaient d'assurances prévoyance et d'une complémentaire santé.

www.groupagric.com

CONTACTS PRESSE

Agence Hopscotch PR

Tina Meunier / 01 58 65 01 21 - tmeunier@hopscotch.fr

Anna Kaiava / 01 41 34 21 05 - akaiava@hopscotch.fr

Union Nationale des Entreprises du Paysage

Ariane Selinger / 01 42 33 90 92 - aselinger@unep-fr.org